

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2023-22

En exercice 18

Présents 13

Votants 15

Séance du 22 mai 2023

Date de la Convocation

15/05/2023

Date de l'affichage

15/05/2023

L'an deux mil vingt-trois,

et le vingt-deux mai,

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération :

Avenant marché de travaux Vercia

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Roland JACQUARD, Jacques BONNIER, Marion ATRON, Pierre ECOCHARD, Thomas GAND, François-Damien GROS, Nelly GUICHARD, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absents : Sébastien BLANCHON (pouvoir à P. ECOCHARD), Sophie DEMAREST (pouvoir à M. ATRON), Christopher HAUBRUGE, Valérie PAROLA, Isabelle PACOU

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Monsieur l'adjoint expose de la nécessité de l'ajout de travaux sur le lot carrelage/faïences avec notamment des plus-values pour la chape dans l'office, le hall et les sanitaires, une sous couche anti remontées capillaires non prévue au marché, sur le ragréage P3 et des moins-values sur le carrelage et les plinthes.

Concernant le lot n° 12, isolation par l'extérieur, il s'agit essentiellement d'une moins-value concernant la dépose et repose de l'escalier en bois de la salle des fêtes réalisée par une autre entreprise.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur l'Adjoint ;

Vu les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application de la délibération du conseil municipal n° 2022-21 du 23 mai 2022,

Vu la délibération n° 2020-18 du conseil municipal du 23 mai 2020 relative aux délégations au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu les délibérations n° 2022-39, n°2022-45, n°2023-05, n°2023-08 et n°2023-15 du conseil municipal relatives aux avenants,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DECIDE de conclure les avenants ci-après détaillés avec les entreprises attributaires dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de rénovation BBC mairie annexe Vercia et Salle des Fêtes.

Lot n° 8 – Carrelage / Faïences

Attributaire : SAS GRIDELLO

Marché initial du 2 juin 2022

Montant initial : 8 080.58€ HT

Avenant n° 1 : + 261.46€ HT

Nouveau montant du marché : 8 342.04€ HT

Lot n° 12 – Isolation Thermique extérieure / enduits de façade

Attributaire : SARL LONS ISOLATION

Marché initial du 2 juin 2022

Montant initial : 64 487.55€ HT

Avenant n° 1 : -3000.00€ HT

Nouveau montant du marché : 61 487.55€ HT

AUTORISE La Maire à signer les avenants considérés ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 22/05/2023
POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire, MONNET Brigitte

